

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DE LA CINQ CENT QUARANTE-TROISIÈME (543^e) RÉUNION ORDINAIRE DU **CONSEIL D'ADMINISTRATION** TENUE LE 28 AVRIL 2026 À LA SALLE H7-1190 ET PAR VISIOCONFÉRENCE.

RÉSOLUTION CAD-13806

Renouvellement du mandat de Pascal Gauthier
au Comité d'éthique de la recherche avec des
êtres humains de l'UQAC (CER-UQAC)

- ATTENDU** l'Énoncé de politique des trois Conseils : éthique de la recherche avec des êtres humains;
- ATTENDU** la Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'UQAC;
- ATTENDU** la résolution 171-7B du Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains relative au renouvellement du mandat de Pascal Gauthier – membre régulier au Comité d'éthique de la recherche de l'UQAC (CER-UQAC) à titre de personne inscrite à un programme de maîtrise avec mémoire ou de doctorat;
- ATTENDU** la recommandation du vice-recteur à la recherche, à la création et à l'innovation;

Sur proposition de Vincent Morin, appuyée par Chantale de Sa, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- DE** renouveler le mandat de Pascal Gauthier en tant que membre régulier au sein du Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains (CER-UQAC) à titre de personne inscrite à un programme de maîtrise avec mémoire ou de doctorat pour un mandat d'un (1) an du 22 mai 2026 au 21 mai 2027.

La secrétaire générale,

Nathalie Gagnon

Signé avec ConsignO Cloud (01/05/2026)
Vérifiez avec verifio.com ou Adobe Reader.



Me Nathalie Gagnon